



Paiement de salaire après changement de patron

Par **nico1787**, le **04/07/2011** à **11:58**

Bonjour. Mes patrons ont vendu leur affaire pour le 1er Juillet de cette année. Quand doivent-ils nous payés nos salaires car ils nous ont rien dit? Merci

Par **pat76**, le **05/07/2011** à **14:51**

Bonjour

C'est à votre nouvel employeur de vous payer, il se retournera après contre votre ancien employeur pour obtenir un remboursement.

En cas de problèmes pour le paiement du salaire, revenez sur le forum.